

« Sportculture 2020 » *vecteur d'ambitions citoyennes*



Des liens entre la formation et l'emploi

Positionnés en articulation entre les savoirs dispensés par le système éducatif et les qualités nécessaires à l'exercice des métiers d'aujourd'hui, les pratiques sportives et culturelles construisent des liens entre la formation et l'emploi.

Des liens qui sont particulièrement nécessaires aux adultes privés d'emploi et qui désirent suivre, dans les meilleures conditions matérielles et psychologiques, des formations qualifiantes telles que celles qui sont proposées dans plusieurs régions.

Appelées « Écoles de la 2^{ème} chance », ces établissements permettent à de nombreux jeunes ayant quitté le système scolaire et à des adultes n'ayant plus d'emploi, d'acquérir une qualification. Toutefois, nombre d'entre eux ont perdu leurs repères et sont en difficulté face aux formations qui leur sont proposées car ils sont en manque de confiance et à la recherche d'une estime d'eux-mêmes.

Afin de les aider à développer, ou simplement à retrouver, ces aptitudes que les pratiques culturelles et sportives développent, il est nécessaire d'en organiser l'accompagnement et le transfert. Un accompagnement et un transfert qui nécessiteront un investissement en personnel spécialisé de la part des collectivités responsables mais qui restera infime au regard des coûts sociaux générés par les décrochages sociaux.

Investir sur la création d'« agents d'accompagnement » chargés de construire pour les demandeurs d'emploi les conditions de la meilleure utilisation des qualités qu'ils développent dans les pratiques sportives et culturelles peut également être un excellent investissement pour les enfants qui sont en phase de décrochage scolaire.

Ces enfants sont également en perte de confiance et ont des difficultés à se concentrer, alors que bien souvent ils pratiquent les activités culturelles et sportives leur permettant de les développer ; des activités pour lesquels un transfert vers leurs pratiques éducatives nécessite un accompagnement en relation avec les associations sportives et culturelles locales ; associations que certaines collectivités maltraitent en diminuant ou en supprimant leurs subventions.

Parce qu'ils sont de potentiels décrocheurs sociaux et sociétaux, les enfants en décrochage scolaire peuvent ainsi, au même titre que les demandeurs d'emploi, bénéficier en dehors de l'école d'un accompagnement qui crée une continuité éducative entre d'une part eux-mêmes, leur établissement scolaire, leurs parents et d'autre part les associations culturelles et sportives de leur quartier.

Le « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives », qui est accessible sur <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> affiche quelques-unes des étapes, dénommées « Ambitions », qui permettent de construire, pas à pas, des outils de lutte contre les décrochages.

Accompagner les adultes en perte d'emploi et les enfants en phase de décrochage, en s'appuyant sur ce qui est, ou a été, leur passion (hiphop, street art, football, ...) c'est construire des liens entre la formation et l'emploi.

JO-Expo 2024-25

Parce que les études concernant les grands événements, que sont les Jeux Olympiques et les Expositions Universelles, démontrent la nécessité d'un rayonnement « hors les villes qui les organisent », il devient pertinent de mener en parallèle les deux candidatures françaises ; celle des J.O. 2024 et celle de l'Expo. 2025.

Une double candidature dont la déclinaison vers les villes métropoles devient une exigence pour en assurer à la fois l'organisation et l'indispensable soutien des habitants réclamé par les jurys respectifs.

Le rayonnement attendu par cette double candidature, et esquissé depuis 3 ans dans plusieurs Lettres « Sportculture 2020 », ne peut être façonné qu'en y intégrant un enjeu « sociétal » où le sport et la culture sont mis en synergie.

Pour les Jeux Olympiques, les récents échanges de « Sportculture 2020 » avec le président du C.N.O.S.F. ont ainsi permis de renouveler « la nécessaire mise en synergie des disciplines olympiques avec certaines disciplines culturelles et particulièrement avec celles qui vont être portées de façon plus intenses par les nouvelles régions ».



Afin de participer à l'aventure des Jeux, vous avez la possibilité de manifester votre soutien à partir du courriel que nous a adressé le Président du C.N.O.S.F et que vous trouvez en pièce jointe à cette Lettre.

Pour l'Exposition universelle, les vertus de la candidature française ont été développées le 22 octobre à Bercy (photo ci-dessous) par Emmanuel Macron, ministre de l'Économie et Jean-Christophe Fromantin, président d'EXPOFRANCE 2025.



Lors de cette présentation, à laquelle « Sportculture 2020 » avait été conviée, les propos tenus par Pascal Lamy, délégué interministériel chargé de superviser la candidature de la France, ont été porteurs d'une mise en synergie reprise par le quotidien « Le Monde » dans son édition du même jour :

« Avec Bernard Boucault, mon adjoint, nous consultons aussi des intellectuels, des artistes. Il faut des créatifs pour donner un supplément d'âme à la candidature ».

Retrouvez cette lettre ainsi que l'ensemble des « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013 sur

<http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>

Vous avez, sur ce site, la possibilité d'apporter vos commentaires et de manifester votre soutien au :

« **Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives** »